

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'intérieur

**Arrêté du - 2 MAI 2022**  
**portant nomination des membres du Conseil d'orientation assistant l'Observatoire**  
**national interministériel de la sécurité routière**

NOR : INTS2207806A

**Le ministre de l'intérieur,**

Vu le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 modifié relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 2 bis ;

Vu le décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant la composition, les missions et les modalités de fonctionnement du conseil d'orientation qui assiste l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière ;

Vu les propositions des ministères concernés,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Magali DEMOTES-MAINARD est nommée présidente du conseil d'orientation.

**Article 2**

Sont nommés membres du conseil d'orientation :

1° En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences en matière de sécurité routière :

Monsieur Gilles DUCHAMP, Madame Blandine GADEGBEKU, Monsieur Emmanuel LAGARDE.

2° En qualité de représentant de l'Institut national de la statistique et des études économiques :

Monsieur Patrick SILLARD.

3° En qualité de représentants de ministères :

Monsieur Xavier NIEL, représentant le ministère chargé des collectivités territoriales,  
Madame Fabienne ROSENWALD, représentant le ministère chargé de l'éducation nationale,  
Monsieur Martin BOUTIER, représentant le ministère chargé de l'intérieur,  
Madame Christine GONZALEZ-DEMICHEL, représentant le ministère chargé de l'intérieur,  
Madame Béatrice SEDILLOT, représentant le ministère chargé des transports,  
Monsieur Pascal CHEVALIER, représentant le ministère chargé de la justice,  
Madame Diane NAOURI, représentant le ministère chargé de la santé,  
Monsieur Ceren INAN, représentant le ministère chargé du travail.

### Article 3

L'arrêté du 16 décembre 2019 portant nomination des membres du conseil d'orientation qui assiste l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière est abrogé.

### Article 4

La déléguée à la sécurité routière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le

**- 2 MAI 2022**

Le ministre de l'intérieur,  
Pour le ministre et par délégation :  
La déléguée à la sécurité routière,



M. GAUTIER-MELLERAY